



Les communistes de Bures-sur-Yvette, la section de l'Yvette et la fédération de l'Essonne du PCF vous invitent à participer au dépôt de gerbe au pied de la plaque de rue portant le nom de

Maurice Audin à Bures-sur-Yvette Lundi 19 mars à 18h30

Cette rue fut inaugurée le 9 janvier 2004 en présence de Madame Josette Audin, à l'initiative de la municipalité de Bures-sur-Yvette et de la majorité de gauche du Conseil municipal. À notre connaissance, cette rue est encore la seule en Essonne à porter le nom de ce mathématicien, militant communiste pour l'indépendance de l'Algérie.

Nous avons souhaité faire ce geste d'hommage symbolique le 19 mars pour qu'y soit associée la mémoire de toutes les victimes de la guerre d'Algérie. Mais nous pensons aussi qu'il est important que cet hommage soit particulièrement dédié à la mémoire de Maurice Audin, en cette année où on peut avoir l'espoir que la vérité sur son assassinat par l'armée française soit officiellement reconnue.

Pourquoi à cette date ?

Le 19 mars 1962 ont été signés les accords d'Evian mettant un terme à la guerre d'Algérie. En 2018, la République n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les crimes qui furent commis en son nom durant cette guerre. Il y eut des centaines de milliers de victimes. La torture fut une pratique courante de l'armée française.

Et toute une génération de jeunes appelés fut marquée à jamais par les horreurs de cette guerre coloniale.

Comité de rédaction : A. Troalen, Les Ulis ;
L. Schwartz, A. Labarthe, Bures sur Yvette.

Responsable de publication : Gabriel Laumosne,
Secrétaire de la section Yvette-CEA du PCF.
23 rue de Lattre-de-Tassigny, 91400 Orsay

Courriel : yvette.pcf@gmail.com – Site : yvette-pcf.fr

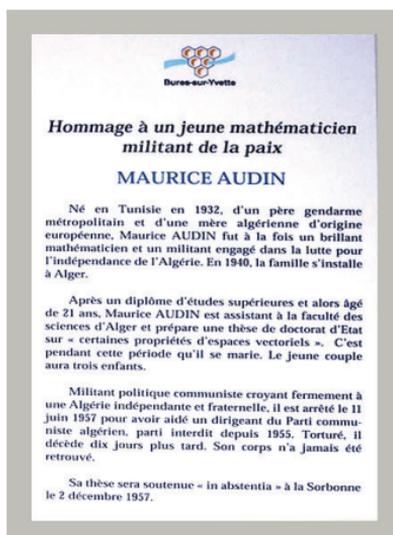
Pourquoi en ce lieu ?

Maurice Audin, militant communiste algérien fut enlevé, torturé et tué par l'armée française, qui nia toujours sa responsabilité, voulant faire passer sa disparition pour une évasion...

Josette Audin, sa veuve, témoignait ainsi il y a quelques jours : « Maurice menait de front son travail d'enseignant à la faculté d'Alger, ses recherches pour la thèse qu'il préparait et ses activités militantes pour le Parti Communiste, sans négliger son rôle de père de trois jeunes enfants, 3 ans, 20 mois et 1 mois, au moment de son arrestation, dans la nuit du 11 juin 1957, en pleine bataille d'Alger... J'attends toujours que la France, pays des droits de l'Homme, condamne la torture, ceux qui l'ont utilisée, et ceux qui l'ont autorisée »

Jusqu'à ce jour tous les gouvernements et présidents qui se sont succédé ont soit complètement ignoré ce devoir de mémoire, soit se sont contentés de demi-mesures.

Espérons que ce président de la République aura le courage d'aller jusqu'au bout de ce qui serait sa conviction intime – la culpabilité de l'armée française – et ne s'inscrira pas dans les attermoissements de ses prédécesseurs.



On ne peut dans ce contexte que saluer la conférence de presse commune du député de notre circonscription Cédric Villani (LREM) et de Sébastien Jumel (député PCF de Dieppe) appelant à la reconnaissance du crime d'État dans la mort de Maurice Audin et à l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire.

Pour que ce travail de vérité aille à son terme, nous invitons tous les Buressois à participer à cette cérémonie symbolique

**Lundi 19 mars à 18h30 – Rue Maurice Audin,
à Bures-sur-Yvette**